

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	6 <sup>ème</sup>
Nom de site	69_MADAME_75006	Numéro	75106_030_16
Adresse du site	69, rue Madame	Hauteur	R + 6 (23,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les deux antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/11/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/12/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 230° et 340°.		
Distance des ouvrants	Lucarnes entre 4 m et 8 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (22,70 m)
Estimation	3G/4G/5G : 230° < 2V/m ; 340° < 5V/m 5G : 230° < 2V/m ; 340° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,05 m pour les antennes à faisceau fixe 26,10 m pour l'antenne à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

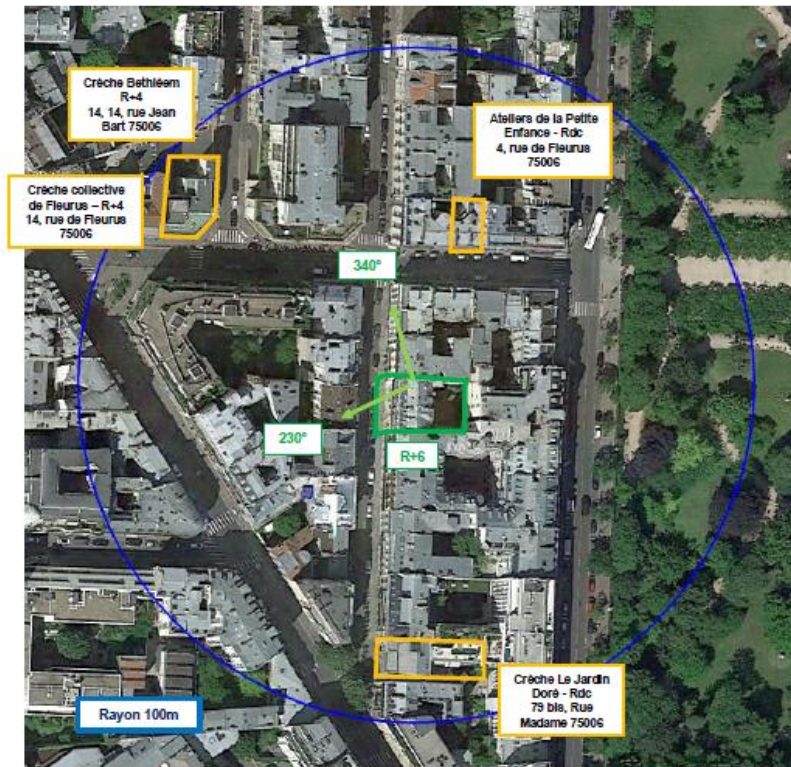
Description des antennes et intégration paysagère	Le remplacement des deux antennes inactives se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale. Les antennes sont maintenues de teinte brun orangé type RAL 8023, et maintenues intégrées en partie dans une fausse cheminée en résine de teinte blanc pur type RAL 9010 comme les cheminées existantes, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

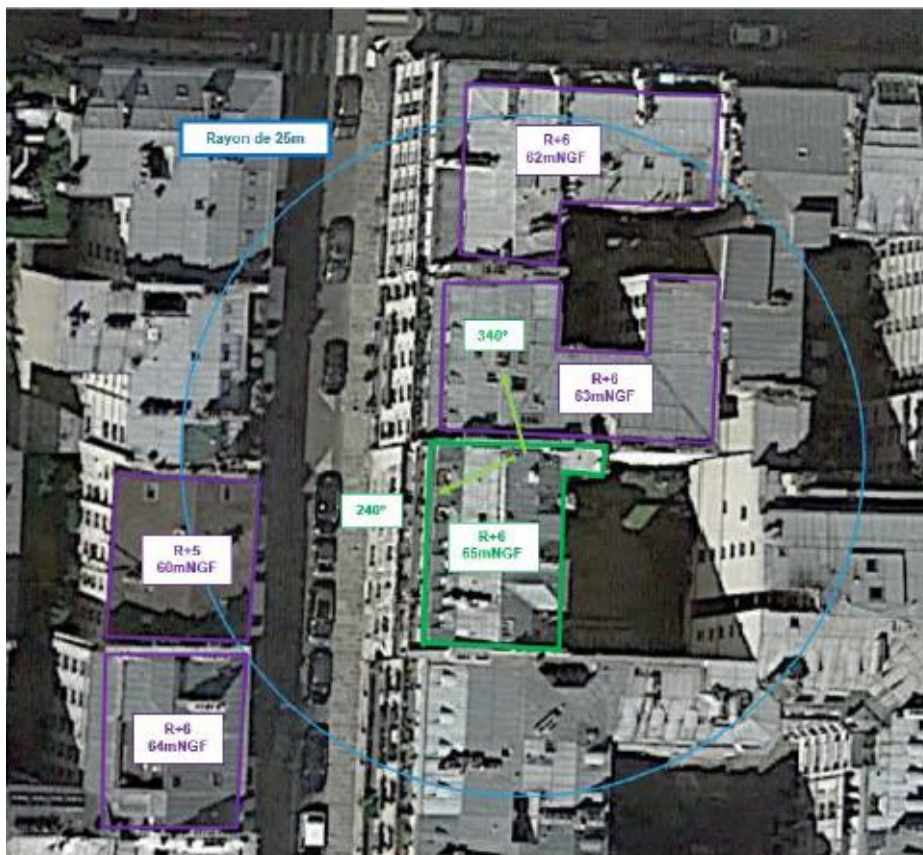
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ateliers de la Petite Enfance	4, rue de Fleurus 75006	Rdc 3m	Non	43 m.	< 1 V/m soit 0,7%
Crèche Bethléem	14, rue Jean Bart 75006	R+4 17m	Non	81 m.	< 1 V/m soit 1,1%
Crèche collective de Fleurus	14, rue de Fleurus 75006	R+4 17m	Non	81 m.	< 1 V/m soit 1,1%
Crèche Le Jardin Doré	79 bis, Rue Madame 75006	Rdc 3m	Non	78 m.	< 1 V/m soit 0,1%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ateliers de la Petite Enfance	4, rue de Fleurus 75006	Rdc 3m	Non	43 m.	< 1 V/m soit 0,03%
Crèche Bethléem	14, rue Jean Bart 75006	R+4 17m	Non	81 m.	< 1 V/m soit 0,8%
Crèche collective de Fleurus	14, rue de Fleurus 75006	R+4 17m	Non	81 m.	< 1 V/m soit 0,8%
Crèche Le Jardin Doré	79 bis, Rue Madame 75006	Rdc 3m	Non	78 m.	< 1 V/m soit 0,05%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

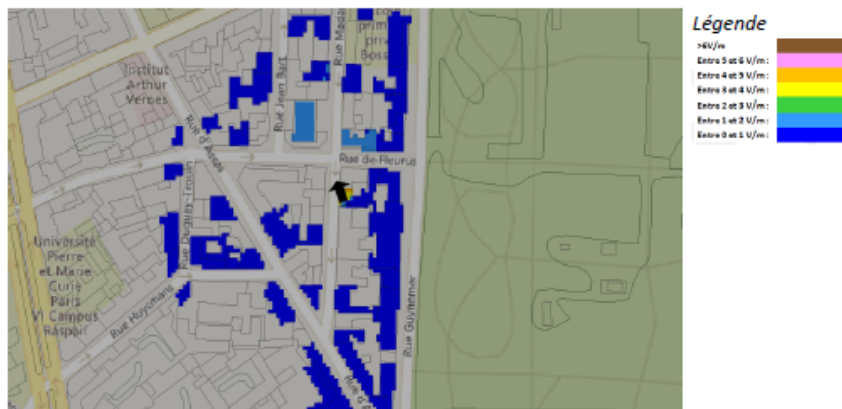
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet : Aucune modification visuelle



**Vue des Azimuts**

**Azimut 230°**



**Azimut 340°**

